

Bruxelles, le 15 mars 2024

Contribution de PostEurop au Programme de travail du GREP pour 2025

PostEurop se félicite de [l'appel à contribution relatif au programme de travail 2025](#) du GREP. C'est l'occasion de contribuer au plan de travail du GREP et de mettre en évidence les principales questions à traiter dans le secteur postal. Le secteur postal se trouve toujours dans une période volatile où les volumes sont affectés par les développements macroéconomiques et géopolitiques mondiaux, ce qui se traduit par une inflation record et une baisse de la confiance des consommateurs. Malgré ces turbulences, nous pensons que les principales suggestions et contributions que nous avons apportées au programme de travail du GREP de l'année dernière sont toujours valables compte tenu des défis actuels.

Nous souhaitons donc profiter de cette occasion pour rappeler brièvement nos principaux points et renvoyer, pour plus de détails, à la [contribution de l'année dernière au programme de travail 2024 du GREP](#) :

- PostEurop estime que le GREP devrait recentrer ses priorités pour ce nouveau mandat et placer la question de la durabilité de la fourniture du service universel au cœur de son agenda, conformément à sa mission et au cadre réglementaire applicable.
- Le GREP devrait examiner les modèles commerciaux émergents et évaluer comment garantir des conditions de concurrence équitables vis-à-vis des nouveaux acteurs du marché.
- Les Membres de PostEurop sont engagés dans la durabilité environnementale et pleinement alignés sur les objectifs de développement durable des Nations Unies en matière d'efficacité des ressources, d'approvisionnement, de gestion des déchets et de qualité de l'air, entre autres. Comme les opérateurs adaptent continuellement leurs modèles d'entreprise afin de réduire davantage leur empreinte environnementale, nous pensons **qu'il pourrait être mutuellement bénéfique d'organiser une réunion en 2024 où le secteur pourrait présenter son expertise et ses développements et défis pour rendre ses entreprises plus durables**. Nous regrettons de ne pas avoir été invités à contribuer activement à la réunion sur le développement durable du GREP qui s'est tenue en novembre de l'année dernière, et de ne pas avoir eu la possibilité d'y assister à distance. Nous pensons qu'un dialogue entre les experts des entreprises du secteur et le GREP sur ce sujet pourrait être mutuellement bénéfique et nous sommes à votre disposition si vous souhaitez organiser un tel événement.

En plus des points mentionnés ci-dessus :

- Nous voulons souligner la charge administrative et financière croissante associée à une charge réglementaire de plus en plus lourde. Nous demandons au GREP d'examiner l'impact de la charge administrative pesant sur le secteur en raison de la législation sectorielle et horizontale dans les domaines du transport et du développement durable sur le fonctionnement efficace des opérateurs postaux (le personnel supplémentaire requis et les coûts croissants de mise en conformité ne peuvent pas être utilisés par la suite dans d'autres domaines, par exemple pour l'innovation, la réduction des impacts environnementaux, etc.)
- À cet égard, nous appelons également le GREP à être très sélectif et prudent dans le nombre de questionnaires écrits et de contributions qui sont demandés chaque année aux ARN, mais pour lesquels la contribution des prestataires de services universel est nécessaire afin d'alimenter les rapports du GREP.

Outre les points mentionnés ci-dessus, PostEurop souhaiterait demander au GREP une communication plus fréquente et plus systématique avec l'Association afin de nous permettre de coordonner efficacement nos Membres et de fournir au GREP en temps utile les contributions demandées (par exemple, envoi d'invitations à des événements pertinents, questionnaires auxquels nos Membres et/ou l'Association doivent répondre, etc.).